



avenant au bail pour ajouter une personne étrangère

Par **eldami00**, le **05/10/2010** à **16:06**

Bonjour

mon locataire a trouvé une copine et voudrait la faire ajouter au bail pour je pense revoir ses APL.

je veux bien, mais quoi demander a la jeune fille qui est italienne et vit actuellement en suisse???

merci pour votre reponse

Par **Domil**, le **05/10/2010** à **16:30**

Sa pièce d'identité.

Rajoutez une clause de solidarité entre les deux, correctement rédigée (durée, montant, étendue, comme une caution) et qui se transforme en caution en cas de départ d'un des deux.

PS : il est fou, votre locataire de faire ça.

Par **eldami00**, le **05/10/2010** à **17:06**

lol !abon, pourquoi?

Par **Domil**, le **05/10/2010** à **17:18**

Parce qu'en cas de séparation :

- personne, ni le bailleur, ni un juge, ne peut décider quel co-titulaire du bail a le droit de rester et lequel doit partir. Si chacun veut rester, c'est la guerre
- les deux dans les lieux, sont redevables de la totalité du loyer, des charges, responsables des dégradations.
- Celui qui part reste redevable des loyers et charges (clause de solidarité) sans récupérer le moindre dépôt de garantie. Si c'est un proche qui est caution, il le demeure